



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

60 000 postes : promesse tenue ?

Sur les 54 000 créations de postes prévues dans la loi de programmation, 26 500 l'étaient pour le 1^{er} degré (public et privé).

Jusqu'à la rentrée [2016, 13 011](#) postes de stagiaires et 6 022 postes de titulaires ont été créés dans le 1^{er} degré public. Dans le même temps, les écoles ont dû scolariser 66 476 élèves supplémentaires. Une partie des nouveaux postes a donc servi à répondre à la croissance démographique. Les deux principales mesures qualitatives issues de la loi de refondation de l'école que sont l'accueil des moins de trois ans et le plus de maîtres que de classes, n'ont donc pu jusqu'à présent bénéficier de la répartition annoncée en 2012. Il manque pour l'instant encore 6 522 postes pour remplir ces engagements.

Les difficultés de remplacement sont encore bien réelles et les postes dédiés à la rentrée 2016 pour améliorer la situation dans ce domaine ne suffisent pas, ce qui ne permettra pas d'enclencher une véritable dynamique concernant la formation continue, qui reste le parent pauvre de la politique éducative.

D'une façon générale, les effectifs moyens par classe restent largement supérieurs à la moyenne européenne. Par ailleurs, les classes de l'éducation prioritaire ne bénéficient pas d'une réelle priorité en termes d'allègement du nombre d'élèves puisque l'écart est inférieur à 1 élève en moyenne par classe.

La baisse des effectifs est pourtant un levier fort pour améliorer les conditions d'enseignement et donc la réussite scolaire, ce que confirment les comparaisons internationales.

Le budget 2017 prévoit 4 311 créations de postes d'enseignants dans le 1^{er} degré. Sur les 14 000 postes attendus, on n'en compterait que 10 628 dans le public. Au vu des créations annoncées pour l'enseignement privé depuis 2012, on peut estimer qu'il manquera en 2017 environ 2 000 postes dans l'enseignement public.

Si environ 13 000 postes de stagiaires ont été créés depuis 2012, nous pouvons regretter que le budget 2017 ne prévoie aucun recrutement supplémentaire en 2017. Cette rupture n'est pas sans nous interroger : les 13000 postes actuellement budgétés sont-ils de nature à répondre aux besoins existants lorsque l'on fait de plus en plus souvent appel à des personnels contractuels ?

Des analyses récentes (*France Stratégies, Regards sur l'Education de l'OCDE*) montrent que l'investissement budgétaire dans le 1er degré en France est inférieur de 15% à la moyenne de l'ODCE, de 28 % si l'on compare avec les 11 pays du panel de France Stratégies d'un niveau économique identique à celui de la France.

C'est la voie d'un investissement d'ampleur dans l'école primaire qu'il faut prendre si l'on veut gagner la lutte contre les inégalités.

Paris, le 23 septembre 2016